

Depuis longtemps déjà nous supplions notre Père St François d'Assise de nous obtenir cette faveur, mais diverses raisons n'avaient pas encore permis à notre digne Directeur d'établir l'érection canonique. En attendant, il augmentait notre nombre et savait nous faire connaître aimer, et pratiquer la règle du Tiers-Ordre.

La fraternité fut érigée sous le patronage de St Joseph : aussi ce choix fut-il un sujet de joie pour nous toutes Tertiaires, car à l'avance nous semblions nous être mises sous la protection de ce grand Saint, en adoptant son autel pour lieu de nos réunions.

Saint Joseph étant protecteur de l'Ordre Séraphique n'est-il pas le modèle achevé de la perfection religieuse ?

Dès deux heures après-midi nous étions toutes réunies attendant l'heure tant désirée pour la cérémonie. Enfin le Révérend Père Moïse arriva, et en quelques mots, nous fit comprendre à toutes, avec l'éloquence pieuse et pénétrante dont il a le secret, quelle reconnaissance doit susciter en nous le bienfait de la vocation franciscaine, et avec quel soin attentif nous devons y correspondre ! Il nous suggéra de mener dans le monde une vie religieuse autant que le permettent la position et les devoirs de chacune.

Après cette touchante exhortation, le Révérend Père invité pour cette solennelle circonstance, reçut la profession des novices et des professes agenouillées devant l'autel.

Daigne le bon Sauveur, par l'intercession de St Joseph et de notre bien-aimé Père St François, bénir notre Fraternité et conserver la paix et l'union dans tous les cœurs !

Adresse des Provinciaux franciscains à Léon XIII.

— Nous sommes heureux de pouvoir publier l'Adresse que les T. T. RR. Pères Provinciaux des Frères Mineurs de France ont déposée aux pieds de Sa Sainteté Léon XIII.

TRÈS-SAINT-PÈRE,

Humblement prosternés aux pieds de Votre Sainteté, les Provinciaux des Frères Mineurs de France, naguère réunis à Paris pour se concerter sur la pratique des nouvelles Constitutions générales de leur Ordre, se sentent pressés de Vous offrir leurs actions de grâces et celles de tous les religieux de leurs Provinces, à l'occasion de la Bulle Felicitate quadam.

Assemblés pour la première fois après de longs siècles, ils ont gardé de leur réunion une impression si profonde et si consolante